

**À partir des deux documents suivants et des éléments repérés dans chacun d'eux, élaborez un plan et rédigez une synthèse en 220 mots environ. Vous présenterez les idées et informations essentielles avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.**

### **Texte 1**

#### **Étiquetage nutritionnel : 4 systèmes testés sur fond de polémique**

Le gouvernement s'apprête à expérimenter quatre systèmes d'étiquetage destinés à identifier plus facilement les aliments meilleurs pour la santé, alors que l'opération suscite une polémique entre les industriels de l'agroalimentaire et certains chercheurs en nutrition. À partir du 26 septembre 2016 et durant 10 semaines, quatre logos seront testés dans 40 supermarchés Casino, Carrefour Market et Simply Market d'Ile-de-France, de Normandie, des Hauts-de-France et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 2 millions d'étiquettes seront ainsi collées sur 1300 produits, aux rayons traiteur, conserves, pains et viennoiseries industrielles. Vingt supermarchés serviront par ailleurs de magasins témoins.

*« Il s'agit de voir lequel de ces systèmes est le plus susceptible de modifier les actes d'achat », en orientant les consommateurs vers des produits plus sains, a déclaré Benoît Vallet, directeur général de la Santé et co-président du comité de pilotage de l'expérimentation. [...] L'objectif est d'inciter les Français à acheter moins de produits riches en gras, sel et sucre, pour lutter contre la progression de l'obésité — qui touche 15% de la population — et des maladies qui lui sont associées, a souligné Benoît Vallet. L'étiquetage retenu sera « facultatif », la réglementation européenne ne permettant pas de le rendre obligatoire, a-t-il rappelé. [...]*

Initialement, le système retenu devait dépendre d'un décret, mais les industriels s'étaient élevés contre le logo avec cinq couleurs (du vert au rouge) proposé dès 2014 par l'épidémiologiste Serge Heberg, qui préside le Plan national nutrition santé (PNNS). Ce logo, préconisé par le Haut conseil de la santé publique (HCSP), avait été jugé le mieux à même d'orienter les choix des consommateurs vers une alimentation plus équilibrée, selon une étude comparative publiée en 2015. Mais les représentants de l'agroalimentaire le jugeant stigmatisant pour certains aliments, avaient réclamé une étude en conditions réelles d'achat. La ministre de la Santé Marisol Touraine avait alors annoncé en mai 2016 l'organisation de ce test pour départager quatre dispositifs : le « Nutri-score » (avec cinq couleurs) défendu par le HCSP, celui avec trois couleurs en vigueur au Royaume-Uni, « Nutri-repère » (conçu par l'industrie agro-alimentaire) et un dernier mis en avant par la grande distribution ( « SENS » ) .

#### **Un test sur fond de polémique**

Cette opération fait l'objet d'une polémique depuis son annonce, plusieurs chercheurs dénonçant le manque d'impartialité du comité mis en place pour évaluer les quatre systèmes. [...] Le Pr Heberg a [...] affirmé avoir été écarté du comité scientifique du test des quatre logos au motif qu'il présenterait un « conflit d'intérêt moral, intellectuel et affectif ». Les scientifiques directement à l'origine d'un des logos testés ne pouvaient pas faire partie de ce comité, car on aurait pu considérer que leur participation influençait le cahier des charges, a justifié Benoît Vallet. Quant à la présence des industriels et des distributeurs au sein du comité de pilotage, « l'étiquetage étant facultatif l'adhésion des industriels et des distributeurs au système finalement choisi est un facteur très important de succès », a argumenté le directeur général de la Santé. L'opération Coûtera 2,? millions d'euros, financés pour moitié par le secteur privé et pour moitié par la direction générale de la santé et l'Assurance maladie.

*Sciences et Avenir avec AFP, 19 septembre 2016.*

## Texte 2

### Étiquetage nutritionnel : professionnels, cessez vos atermoiements

À l'heure où les industriels renâclent à mettre en œuvre l'affichage d'informations nutritionnelles compréhensibles par tous, leurs atermoiements paraissent bien dérisoires au vu de l'impact économique que la perte de confiance des consommateurs pourrait avoir sur leur activité. Prenons, par exemple, la directive européenne pour l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (EU FIG), entrée en vigueur en 2015, et qui impose à l'ensemble des détaillants de produits alimentaires non-conditionnés d'établir une liste clairement visible des agents allergènes pour chaque article, plat ou additif.

En France, bien que 3,5 % des adultes et 8 % des enfants présentent des allergies alimentaires, selon l'Anses, l'information du consommateur est bien trop souvent partielle, voire absente. Une étude récente de l'« UFG-Que Choisir » montre que sur 375 commerces et restaurants, 75 % des artisans (restaurateurs, boulangeries-pâtisseries, traiteurs) ne respectent pas la législation : dans 30 % des cas, ils ne peuvent donner qu'une information orale sans garantie de fiabilité tandis que dans 45 % des cas, ils ne donnent aucune information. [...]

En effet, respecter l'affichage réglementaire nécessite des efforts manuels non négligeables, tels que l'ajout de commentaires sur un menu, sur une ardoise ou tout autre moyen d'information écrit. Ces méthodes prennent du temps, sont sujettes à erreurs. Des technologies existent pour aider les professionnels à relever le défi posé par l'information des consommateurs, ces solutions permettent de gérer les données et d'en assurer l'actualisation et la précision, ainsi que l'étiquetage adéquat.

Dans un monde hyper-connecté et hyper informé, où 58,4 % des Français déclarent faire attention à leur santé dans leurs achats alimentaires (étude Xerfi 2016), les magasins, les restaurateurs, mais aussi les distributeurs et détaillants qui ne joueront pas le jeu seront incapables d'établir la relation de confiance nécessaire avec les consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Il apparaît urgent que les professionnels prennent pleinement en charge l'information et l'étiquetage, et s'emploient à trouver une solution adaptée et conforme aux attentes des consommateurs. Ils seront ainsi en mesure de fidéliser, et même d'élargir, leur base de clientèle. [...]

Thierry Vasseur, *Les Échos*, Zebra Technologies, 8 novembre 2016.

## Texte 1

**Mots-clés :** *gouvernement - système d'étiquetage - identifier les meilleurs aliments pour la santé – modifier les actes d'achat – facultatif - décret - étude en conditions réelles - polémique - impartialité – conflit d'intérêt - adhésion des industriels - 2,2 millions d'euros.*

### **Repérage des idées :**

**IE1 :** Le gouvernement français responsable de la politique de santé publique.

**IS1.1 :** Mise en place d'un système d'étiquetage nutritionnel pour lutter contre l'obésité.

**IS1.2 :** Validation du système par décret.

**Intention de l'auteur :** informer.

## **Texte 2**

**Mots-clés :** *affichage d'informations nutritionnelles - partielle, voire absente - législation - sans garantie de fiabilité - efforts manuels - technologies - 58,4 % des Français déclarent faire attention à leur santé dans leurs achats alimentaires - relation de confiance.*

### **Repérage des idées :**

**IE1 :** L'importance de l'affichage nutritionnel.

**IS1.1 :** Réglementation européenne depuis 2015.

**IS1.2 :** Un enjeu sanitaire pour les consommateurs.

**IE2 :** Une information nutritionnelle encore peu fiable.

**IS2.1 :** Perte de confiance des consommateurs.

**IS2.2 :** Les solutions technologiques existent.

**Intention de l'auteur :** ton injonctif. L'auteur incite les professionnels alimentaires à prendre conscience de l'enjeu de l'affichage nutritionnel.